

Réunion mairie / parents

Présents :

Mairie : Elisabeth LASSALLE (Maire-adjointe), Chloé LACHANT (coordo périscolaire Brassilly), Antoine ROBINE (coordo périscolaire Chef-lieu), Fabien PEURO (Coordo périscolaire Parc et Responsable Animation), Doris CORBET (responsable scolaire)

Ecoles : directeurs non convoqués au regard de l'ordre du jour

Parents école du Parc : Audrey FERY, Nathalie FUCHS, Cécile PANH

Parents école du chef-lieu : Sandra ZWILLING, Caroline LARRUE

Parents école de Brassilly : Marie PASINI et Florence BERTOIN

Excusées : Valérie BOURGEOUX (Conseillère Municipale)

Rappel ordre du jour :

1. **Zoom sur les projets passés et à venir**
2. **Le coût du temps méridien**
3. **Les questions des parents de brassilly**
4. **Retour des parents du chef-lieu**
5. **Informations diverses**

1. **Zoom sur les projets passés et à venir :**

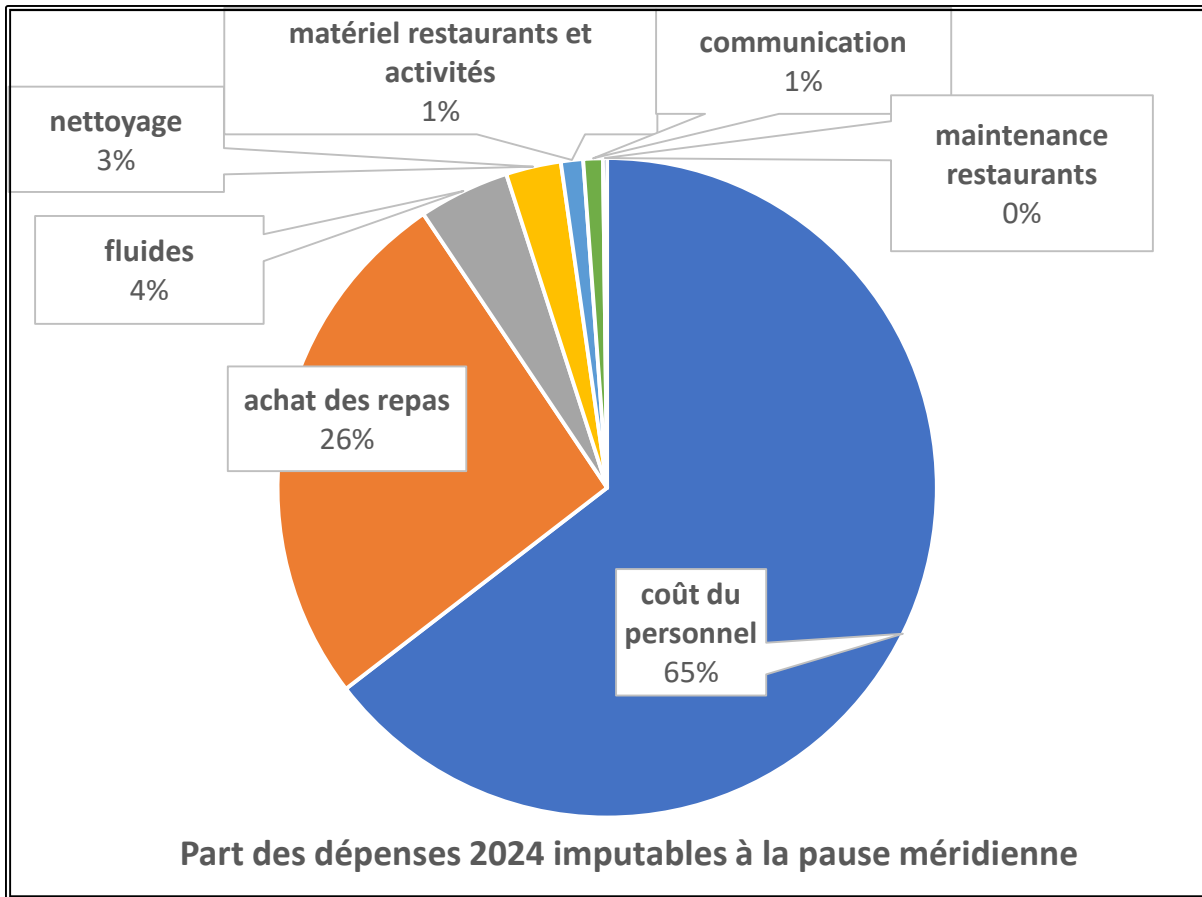
Présentation diaporama sur le périscolaire :

- Mise à jour du site internet : désormais notre service a la main sur le site ce qui nous a permis de réorganiser les rubriques pour les rendre plus lisibles. Par ailleurs, nous pourrions mettre en ligne les gazettes de fin de période ou mois, pour chaque site : les parents pourront alors avoir un retour sur les activités passées.
- Les projets sur l'environnement : tri / compost / eau : grâce à une collaboration avec le centre de valorisation des déchets du Grand Annecy, nous remettons en état de fonctionnement les composts, formons les équipes à son utilisation avec pour but de sensibiliser les enfants aux gestes éco-citoyens. Le SILA nous met aussi à disposition des malles pédagogiques pour la sensibilisation à la préservation de l'eau
- Les projets culturels : les mois de l'art : collaboration avec les associations locales pour la découverte de théâtre et danse.
- Les projets sportifs : les olympiades : coopération écoles et services municipaux pour l'organisation d'une journée axée « sports » : un terrain sur le « courir/sauter/lancer » et un autre sur la découverte de sports nouveaux, des handisports...

2. **Coût du temps méridien**

Comme demandé lors de la dernière commission, les services ont travaillé sur la présentation du coût de la restauration scolaire et plus globalement sur le coût de la prise en charge d'un enfant de 11h30 à 13h20.

<u>Le coût de l'accueil d'un enfant sur le temps méridien en 2024 est de :</u>	17.17€
<u>Les familles participent en moyenne à hauteur de :</u>	6.67 €/enfant soit 39%
<u>La Caf participe à hauteur de :</u>	1.18 €/enfant soit 7%
<u>La part communale s'élève à :</u>	9.32 €/enfant soit 54%



Ne sont pas comptabilisées les interventions des agents du service technique, les formations, l'amortissement des bâtiments

Comme demandé lors de la commission, l'information suivante apparaîtra sur le portail famille :

« Le coût réel de l'accueil d'un enfant sur la pause méridienne est de 17.17€. Il comprend les frais de personnel, de restauration et d'encadrement, l'achat/la livraison/la préparation des repas, les fluides, le nettoyage... Toutes les familles bénéficient de l'aide financière de la Commune, quels que soient leurs revenus, aucune ne payant le coût réel. »

Pour rappel, les tarifs périscolaires sont échelonnés en fonction des quotients familiaux (QF), donc des revenus.

REPARTITION DES FAMILLES DE POISY PAR TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL

Tranche	prix payé pour la restauration 2023/20204	prix payé pour la restauration 2024/2025	répartition du nombre de familles par tranche de QF	
1 1€ - 800€		4.32 €	68	12%
2 801€ - 1040€		4.94 €	57	10%
3 1041€ - 1298€		5.83 €	51	9%
4 1299€ - 1566€		6.45 €	65	12%
5 1567€ - 2100€	6.97 €	7 €	99	18%
6 2101€ - 2500€	7.36 €	7.45 €	65	12%
7 2501€ - 3000€		7.70 €	41	7%
8 > 3001€		8 €	118	21%
TOTAL			564	100%



Pour information, en septembre 2024, 2 nouvelles tranches ont été créées au-delà du 2101€

- Les tarifs des 4^{èmes} tranches n'ont pas changé,
- Le tarif pour la 5^{ème} tranche est passée de 6.97€ à 7€,
- Le tarif de la 6^{ème} tranche est passée de 7.36€ à 7.45€,
- la 7^{ème} et 8^{ème} tranche se sont vues affectées un tarif de respectivement 7.70€ et 8€

3. Les questions des parents de Brassilly:

Organisation du temps périscolaire, liens avec la régie :

Quelle est la démarche à suivre pour une désinscription le jour même en cas d'imprévu ?

Il faut prévenir la régie qui tentera de faire passer l'information, aux coordo, aux animateurs, aux enseignants... cela n'est pas toujours possible quand les listes sont déjà parties dans les écoles car un de ces intermédiaires peut être en réunion, absent, non disponible ...ce qui peut engendrer une erreur de prise en charge. Le service n'est pas organisé pour changer les listes au dernier moment.

C'est pourquoi la récupération d'un enfant inscrit n'est possible qu'en cas d'extrême urgence ; dans le cas contraire, nous gardons l'enfant jusqu'à 17h30.

Cantine :

Un des parents d'élèves se demande si les enfants ont le choix de yaourts sucrés ou non sucrés ?

Parfois non, quand ils arrivent déjà sucrés. Quand ils sont non sucrés, les atsem sucent au préalable une grande partie des yaourts et en réservent des non sucrés pour ceux qui n'en voudraient pas.

Les responsables de cantine font-elles remonter aux parents, si un enfant mange très peu de façon récurrente ?

Les agents de restauration ou Atsem qui constatent ce type de comportements en parlent à la coordo qui fera remonter aux parents.

Périscolaire :

Serait-ce possible d'avoir un planning des activités du périscolaire (midi et soir) ? Ce dernier pourrait-il être affiché sur un des panneaux d'affichage ?

Non pas un planning hebdomadaire mais un planning par période.

Le planning est affiché derrière l'école. Pour l'affichage au portail, devant, Chloé le transmet à la directrice qui l'affiche qd elle peut.

Sinon chaque midi, les enfants ont le choix d'un jeu, une activité sportive, ou manuelle. Ensuite, on s'adapte en fonction des salles, de la météo...

Pourquoi n'est-il pas possible de récupérer les enfants de maternelle entre 16h30 et 17h30 ? En effet, ont-ils, au même titre que les élémentaires, des activités de prévues en maternelle limitant les sorties?

Oui, des activités sont préparées pour les maternelles comme pour les élémentaires. Et pour une raison d'organisation, nous ne pouvons pas faire des sorties pendant ces activités.

Serait-ce possible d'informer, de détailler le coût de la cantine (ventilation frais d'animation /garde et repas) et de noter cette information sur le portail famille ?

La Commune va réfléchir pour afficher effectivement sur le portail famille quelques éléments chiffrés (sur la base de ce qui a été présenté ci-dessus) qui pourraient limiter la récurrence de questions à ce sujet.

Equipements de l'école :

Des rénovations de l'établissement ou remaniement de classe dotée de couloir (problématique de devoir traverser une classe pour accéder à une autre) sont-ils prévus ?



A l'étage, toutes les classes ont un accès individuel à un escalier et donc à l'extérieur.

Abords de l'école :

Elargissement ou barrières le long du trottoir au niveau du rond-point de l'école est-il envisageable ?

Non prévu, il existe un trottoir. Les parents estiment qu'il est un peu étroit.

Le passage piéton évoqué lors de la dernière commission est-il à l'étude ? Et dans l'affirmative, pour quelle période ?

Le marquage a été validé, il est prévu, commandé ; sa réalisation nécessite une météo clémente donc cela sera fait avec l'arrivée des beaux jours.

Autres :

Il est ici rappelé que si un enfant rencontre des problèmes de relation avec le personnel de cantine ou périscolaire, les parents sont invités à prendre contact directement avec la coordinatrice.

Des problématiques ont-elles été soulevées en ce début d'année avec le personnel de cantine ou périscolaire ?

D'un point de vue mairie, rien à signaler, l'équipe est au complet et l'ambiance est bonne.

4. Retour des parents du chef-lieu

Diffusion de la synthèse d'un questionnaire réalisé par les représentants de parents d'élèves à destination de tous les parents d'élèves de l'école sur les services périscolaires.

5. Informations diverses

Notre prestataire, 1001 repas, propose aux parents de venir visiter la cuisine centrale des Aravis (à Argonay) le mardi 18 mars à partir de 10h30 selon le programme ci-dessous :

- 10H30/10H45 Pot d'accueil
- 10h45 /12h00 présentation Mille et un repas
- 12h00/13h00 Visite de la cuisine centrale
- 13h15/14h30 Repas

Nous proposons que chaque association de représentants de parents convie 2 parents pour s'y rendre. Merci d'informer la mairie avant le 21 février des participants.

La prochaine commission aura lieu le lundi 2 juin 2025 à 18h
(questions à transmettre à la mairie avant le 22 mai)